

Service
Accompagnement
Social
Spécialisé
74

Rapport
d'activité
2018

SOMMAIRE

Rapport d'activité 2018 – Gens du Voyage

Rapport d'activité 2018 – Migrants Européens et Réfugiés

Rapport d'activité 2018 – Accompagnement vers le Logement

Rapport d'activité 2018 – Intervention Sociale en Gendarmerie

Annexe 1 : Organigramme du SASS 74



Service Accompagnement Social Spécialisé 74
Gens du Voyage
- Rapport d'activité 2018 -

L'année 2018 a été marquée par le renouvellement de notre convention triennale avec le Conseil Départemental qui nous confie les missions d'accompagnement social global auprès des familles issues de la communauté des Gens du Voyage de Haute-Savoie. Ainsi notre intervention auprès de ce public qu'il soit sédentarisé ou itinérant a été réaffirmée sur les champs du logement, de l'insertion sociale et professionnelle, de la parentalité, de la scolarisation et de la santé.

Notre action vise à prévenir et remédier aux situations pouvant engendrer des exclusions. Les spécificités des personnes accompagnées telles que l'itinérance, les traditions familiales et professionnelles ancrées, un fort taux d'illettrisme, nous conduisent à adapter nos réponses tout en mettant en œuvre des dispositifs de droit commun.

CHIFFRES CLES

- **614** familles accompagnées soit **1614** personnes dont **1053** adultes

Le nombre de familles accompagnées est toujours en augmentation avec **38** nouvelles familles depuis 2017.

- **52%** des personnes accompagnées sont sédentaires contre **48%** de personnes itinérantes parmi lesquelles la moitié est semi-sédentaire (secteur de voyage restreint, majoritairement en demande de sédentarisation).
- **353** unités familiales domiciliées : **67** nouvelles demandes ont été enregistrées pour **15** radiations soit une augmentation globale de 17%.
- **630 000 €** de budget dont 88.9% du Conseil Départemental
6.3% de l'Agence Régionale de Santé
4.8% des Communes d'Annecy et d'Annemasse

Dans la suite de ce document, seront présentées des missions et actions représentatives de notre activité sans pour autant balayer la totalité de nos interventions. Nous évoquerons ainsi la mission de domiciliation, le recensement des familles en demande de sédentarisation, une action de promotion de la santé bucco-dentaire et un temps fort de l'année 2018 au travers d'une soirée conviviale qui s'inscrit dans l'accompagnement socio professionnel que nous développons...



LA DOMICILIATION DES GENS DU VOYAGE



La préfecture de Haute-Savoie délivre un agrément à Alfa3a pour la domiciliation des personnes issues de la communauté des Gens du Voyage, mission rendue effective par les antennes du SASS 74 à Annecy, Annemasse, Thonon-les-Bains et Cluses sur l'année 2018.

Suite à la suppression du livret de circulation début 2017 que nous évoquons dans notre précédent rapport d'activité, l'importance de

l'élection de domicile a été renforcée. Plus qu'une adresse, elle est une véritable porte d'entrée vers l'accès aux droits et une étape indispensable dans un parcours d'intégration sociale. La domiciliation requiert une gestion rigoureuse dans la mesure où le service doit pouvoir rendre compte de l'activité à la DDCS, et qu'une négligence dans cette mission pourrait avoir des conséquences préjudiciables pour les domiciliés quant à leurs divers droits.

Toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement est suivie d'un entretien avec l'intéressé. Il reçoit alors une information sur ses droits et ses obligations en matière de domiciliation. La décision d'accepter ou non la demande est prise en équipe avec le directeur du service. Les critères retenus conformément au schéma de la domiciliation et à notre agrément sont les liens avec le territoire, l'absence d'adresse fixe et l'appartenance à la communauté des Gens du Voyage. La domiciliation a une durée de validité d'un an. Elle est renouvelable si la personne remplit toujours les conditions. Les personnes domiciliées doivent venir régulièrement chercher leur courrier, au

minimum une fois par trimestre. A chaque passage, le domicilié ou une personne préalablement désignée par le domicilié émarge, attestant ainsi de la remise du courrier.

L'élection de domicile doit permettre l'exercice de tous les droits pour lesquels une adresse est nécessaire. Cependant, à ce jour, l'attestation d'élection de domicile délivrée par Alfa3a ne permet pas la création d'une activité commerciale auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie. Une immatriculation à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat est cependant possible. Face à ce frein considérable, de nombreuses personnes sont bloquées dans leur projet professionnel, et ce depuis janvier 2017 et la suppression du livret de circulation.



LE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

Après une bonne année de travail, les partenaires réunis autour de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et du Département de la Haute-Savoie sont convenus d'un 3^{ème} schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage, qui, au moment où nous imprimons notre rapport d'activité, est à la signature de M. le Préfet et de M. le Président du Département.

A noter, le niveau d'exercice de la compétence Gens du Voyage est désormais l'intercommunalité (Loi NOTRe) du 7 août 2015. De plus, la loi du 27 janvier 2017 dite Loi Egalité Citoyenneté (LEC) a fait de même en rendant obligatoire la compétence aménagement, entretien et gestion des terrains familiaux locatifs (TFL).

Au cours de cette année 2018, nous avons remis à jour les demandes de sédentarisation faites auprès du service. Il en ressort que certaines ont plus de 10 ans d'antériorité, ce qui témoigne de l'ancrage des familles sur les territoires du département.

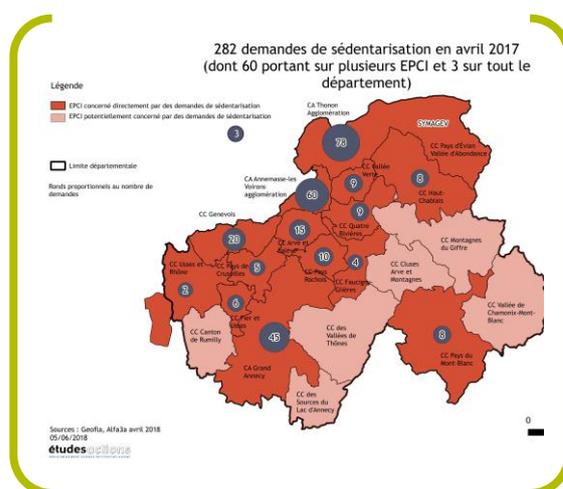
Nous avons pu identifier des situations préoccupantes et surtout une réelle volonté d'abandonner le voyage, soit par choix ou bien par nécessité (emplois fixes, scolarité des enfants, difficultés à stationner...). Au total, ce sont 282 familles qui sont à ce jour en attente d'une solution soit en terrain familial, soit vers un habitat adapté.

Il est important de se rappeler que la réussite repose sur l'implication des familles dans la définition du projet. Terrain familial ou habitat adapté, ils sont tous deux, avant tout un choix des familles, mais aussi une projection vers un nouveau mode de vie.

Il modifie le statut de chaque famille puisqu'en devenant locataires, les familles vont devoir faire face à des responsabilités nouvelles auxquelles elles doivent se préparer. Un accompagnement vers le logement sédentaire doit être mené, un travail adapté à chaque famille doit permettre de réunir toutes les garanties de réussite.

C'est un enjeu majeur qui nous attend à présent. Savoir faire se rencontrer d'une part les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et d'autres part les familles pour qu'ensemble, ils puissent convenir d'un projet accepté par chacun. Il nous faut réfléchir avec les partenaires pour élaborer un dispositif qui puisse à la fois assurer un accompagnement social et urbain. Il existe des outils pour cela, il nous faudra, peut-être, porter l'idée d'une Maitrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) comme réponse.

Au-delà, se posent les questions relatives à l'emploi sédentaire, à la scolarisation longue des enfants, à l'accès aux soins et à la médecine de ville... En effet, modifier le cadre de vie, c'est agir sur les modes de vie. Nous avons 6 ans dans le cadre de ce troisième schéma pour construire des réponses que va invariablement poser la sédentarisation de près de 300 familles Gens du Voyage en Haute-Savoie.



ACTION BUCCO-DENTAIRE

Le partenariat avec l'UFSBD, Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire, initié en 2015 se poursuit et ouvre de nouvelles perspectives d'intervention. 3 aires d'accueil ont donc bénéficié cette année de l'action des dentistes. Ces temps étaient dédiés à de l'information, des jeux, des échanges, des conseils individuels sur la santé bucco-dentaire, un examen bucco-dentaire et la remise d'un kit hygiène des dents auprès des familles présentes sur les aires d'accueil. En tout, cela représente une soixantaine d'enfants vus et quelques adultes. Beaucoup d'enfants ne sont jamais allés chez le dentiste et certains se sont vus remettre leur première brosse à dent.



Les données recueillies démontrent la vulnérabilité de cette population, et la nécessité d'une prise en charge bucco-dentaire spécifique et urgente pour les Gens du Voyage, tant au niveau des comportements alimentaires, de la prévention et des soins précoces.

Sur 19 enfants vus à Thonon :

- **17 ont besoin de soins urgents**
- **2 sont indemnes de caries**

Dans cette action les enfants ayant un besoin de soins est de 85 %, dans l'enquête épidémiologique nationale de 2006 le taux est de 29,6 %

Concernant Thonon, cette action avait déjà eu lieu en 2017. Nous avons constaté en 2018 davantage de mobilisation de la part des parents qui sont venus poser des questions et ont accepté d'avoir un examen bucco-dentaire alors qu'ils y étaient réticents auparavant. La répétition de l'action semble porter ses fruits. Il semble important de poursuivre l'action en 2019.



Suite à l'action, nous espérons que la prise en charge des soins et dispense de l'avance de frais, sera effective mais aussi que la couverture par la CMU-C incitera les familles à consulter. L'information aux chirurgiens-dentistes pour leur prise en charge, et leur collaboration par le retour d'une fiche de première consultation nous permettra de mesurer notre action à plus long terme.



UN CINE-CONCERT POUR FAVORISER L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Accompagnements social et professionnel des Gens du Voyage se sont conjugués pour organiser, en partenariat avec la MJC d'Annemasse, une soirée manouche ouverte à tout public. Les participants se sont réunis autour du film « Django » réalisé par Etienne Comar. A la fin du film, Antoine Winterstein (par ailleurs accompagné par le SASS 74) est venu témoigner à la fois de son rôle de figurant dans le film mais aussi de son histoire familiale, ses ascendants ayant connu la déportation pendant la seconde guerre mondiale du fait de leur appartenance à la communauté manouche. Ce témoignage sincère a rappelé une partie de l'Histoire méconnue sur le sort accordé aux nomades à cette époque. La soirée s'est poursuivie avec le concert d'un quatuor manouche.

Nano KREUTZER Quartet jazz



Cet évènement a atteint ses objectifs puisqu'il a permis d'une part de fédérer le public autour de la culture manouche et d'autre part de soutenir un projet professionnel pour une personne qui est accompagnée par le service. En effet ce concert était une étape du projet de Jean Kreutzer, guitariste amateur de longue date et aujourd'hui en voie de devenir professionnel grâce à l'accompagnement du SASS 74. Les prochaines étapes seront orchestrées avec Pôle Emploi, la Maison de l'Economie et les acteurs culturels locaux : la réalisation d'un clip vidéo, indispensable outil de diffusion via Internet, l'enregistrement d'un CD, la programmation de concerts...

Un partenariat prometteur avec la MJC d'Annemasse a pu ainsi être enclenché et ouvre la voie à d'autres actions toujours dans le but de faire connaître les Gens du Voyage, à travers leur culture. Un moyen selon nous de lutter contre la discrimination et de redonner confiance aux personnes que nous accompagnons afin de créer ou renforcer leur sentiment d'appartenance à la société et donc favoriser leur intégration sociale.

« C'est un petit projet mais innovant par la mobilisation d'un réseau de partenaires extérieurs comme le Château Rouge et le conservatoire d'Annecy, qui peut déboucher sur de nouvelles idées. »

souligne Denis Michel, chargé de mission accompagnement économique.

Venez découvrir le film sur l'histoire du musicien Django REINHART lors de la période de la France occupée.

Suivi d'un témoignage de figurants « Gens du voyage » qui ont participé au film. Pour poursuivre avec la musique de Django, un temps convivial et festif vous sera offert au son de la guitare. En présence de « Nano KREUTZER Quartet jazz »



Service Accompagnement Social Spécialisé 74 Migrants Européens et Réfugiés - Rapport d'activité 2018 -

L'année 2018 (et le début de 2019) du Service Accompagnement Social Spécialisé (SASS 74) s'inscrit pleinement dans la continuité des évolutions amorcées en 2017¹. Elaboration d'un protocole départemental de coopération sur 5 ans avec les services de l'Etat et du Conseil Départemental, structuration et accroissement du service, développement du service d'accompagnement vers et dans le logement... Mais aussi lancement de l'élaboration de stratégies territorialisées de résorption des squats et bidonvilles, ou encore création d'Établissements Temporaires d'Insertion (ETI), déploiement du programme "Sortie Inclusive du Bidonville par l'Emploi et le Logement" (SIBEL), ... Toutes ces avancées, que nous allons expliciter dans le présent rapport d'activité, s'inscrivent pleinement dans l'esprit de l'instruction gouvernementale du 25 janvier 2018², et sont en ce sens soutenues par la Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL). Elles permettent, surtout, à grand nombre de personnes que nous accompagnons de quitter l'indignité de la vie en squat ou en bidonville, en construisant les parcours d'inclusion vers une solution adaptée à leurs besoins.

UN CADRE D'INTERVENTION NOVATEUR EN HAUTE-SAVOIE

Le 7 novembre 2018, un "Protocole départemental de coopération relatif à la résorption des campements illicites"³ a été signé par le Préfet de Haute-Savoie, le Président du Conseil Départemental et le Président d'Alfa3a. Aboutissement de plusieurs mois d'élaboration, et résultant des circulaires du 25 août 2012 et du 25 janvier 2018, il s'agit d'un document cadre de coopération qui engage chacun des signataires sur une période de 5 ans.

Il définit les rôles de chacun au niveau départemental, tout en appelant à une **déclinaison en stratégies territoriales** impliquant les acteurs locaux concernés par les problématiques. Ce protocole confirme ainsi les missions d'élaboration de diagnostics sociaux et d'accompagnement social global, confiées au SASS 74 d'Alfa3a depuis 2014. Nous avons fait le choix de

mensualiser la mise à jour de ces diagnostics en 2018, permettant ainsi un meilleur suivi de l'évolution des différents lieux de vie, et plus de connaissance des dynamiques qui y sont à l'œuvre. Ce nouveau mode opératoire explique notamment l'augmentation conséquente du

« Le présent protocole poursuit
2 objectifs :

- la stabilisation et l'amélioration des conditions matérielles de vie des personnes ;
- l'accompagnement vers l'insertion et vers les dispositifs de droit commun ; »

Extrait du protocole
départemental de coopération.

¹ Nous tenons à disposition des personnes intéressées notre rapport d'activité 2017 qui retrace lesdites évolutions.

² Instruction gouvernementale NOR : TERL1736127J "visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles".

³ Cf protocole complet en annexe.



nombre de diagnostics effectués par les équipes durant la deuxième partie de 2018. Il permet surtout de faire émerger des problématiques nouvelles, plus complexes.

INFORMATIONS CLES

AGGLO D'ANNECY

L'essentiel de la mission de diagnostics sociaux a concerné le bidonville "des llettes", qui a pu rassembler jusqu'à **151** personnes (déboutés de l'asile + migrants communautaires).

AGGLO D'ANNEMASSE

Les lieux de vies sont disséminés en différents points de l'agglomération. Six lieux ont été recensés en 2018, dont un qui a été évacué par les forces de l'ordre (Etrembières).

AU NIVEAU DEPARTEMENTAL – 2018

- **39** diagnostics sociaux effectués ;
- **242** personnes différentes rencontrées, pour un total de **143** adultes et **99** enfants.

Ces éléments sont ensuite partagés lors de **Comités de Veille Territoriaux** (CVT), qui réunissent, régulièrement et pour chaque territoire, les principaux acteurs concernés. Ces instances sont un véritable lieu de partage d'informations, mais c'est également là que se dessinent et s'ajustent nos actions, de manière partagée et concertée.

Nous avons également instauré une **coordination mensuelle avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation** (SIAO74). Véritable plateforme permettant l'orientation de familles vers une offre de logement ou d'hébergement adapté, ce temps de travail a permis à plusieurs familles d'accéder à une offre leur correspondant.

UN SERVICE QUI S'EST RESTRUCTURE

Afin de répondre à ce nouveau cadre d'intervention, nous avons restructuré le service. L'implication accrue des collectivités dans le travail de résorption que nous portons, et la nécessité de pouvoir déployer sur le terrain des équipes de professionnels qui soient en mesure de répondre aux besoins, nous ont amenés à renforcer le service. Après d'un nouveau chef de service, ce sont deux coordinatrices qui ont été recrutées. Véritables pivots dans le déploiement des stratégies territoriales, elles sont l'interface première entre les partenaires locaux et les travailleurs sociaux.

Sur l'ensemble du département, les équipes de travailleurs sociaux ont également été significativement renforcées. L'objectif est double : répondre à des besoins toujours croissants en termes de nombre de familles à accompagner, et maintenir ainsi le haut niveau d'implication que nécessite chaque situation ; mais aussi assurer un accompagnement socio-éducatif des **Etablissements Temporaires d'Insertion** (nous y reviendrons). A ce jour, interviennent donc au sein du SASS 74 3 travailleurs sociaux sur Annecy et son



agglomération, et 2 pour l'agglomération d'Annemasse. Au total, ce sont ainsi 8 personnes œuvrent au quotidien, sous la houlette du directeur du SASS 74 et de son assistante⁴, au plus près des habitants (ou ex-habitants) de squats et bidonvilles.

Parallèlement, l'accompagnement vers et dans le logement, qui était jusqu'alors rattaché au service, a terminé de se développer en tant que service à part entière. Bien que restant en liens étroits avec le service d'accompagnement des migrants communautaires, il fera donc désormais l'objet d'un traitement séparé de son activité.

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRES DES PERSONNES

L'an dernier, nous nous étions attachés à définir **la place du SASS 74 dans le secteur de l'action sociale**. Cette place, qui s'est construite autour de la spécificité de l'accompagnement d'un public migrant européen et de la culture des populations d'Europe de l'Est, est aujourd'hui reconnue par un nombre croissant d'acteurs. Cependant, elle nécessite des ajustements fréquents, afin de demeurer efficiente dans un contexte en perpétuelle évolution.

Rendre compte de nos activités dans ce domaine demeure un exercice délicat, car les éléments quantitatifs que nous pouvons produire en termes de démarches effectuées restent soumis à l'interprétation que chacun peut en faire. Les parcours des familles que nous côtoyons n'étant pas linéaires, il ne nous apparaît plus opportun d'en présenter la situation figée à un instant donné. Cependant, nous sommes convaincus que mettre en exergue le nombre de personnes ayant pu **sortir de la précarité d'un bidonville** demeure un indicateur fiable ; bien que réducteur de la complexité du travail effectué. Tout comme la présentation de certaines actions ciblées que nous avons mises en place à destination des personnes. D'autant plus qu'il s'agit bien là de l'essence même de notre service. Tant comme point de départ, lors de la première rencontre, au cours d'un diagnostic social, que comme finalité, tout au long comme au terme de plusieurs mois d'accompagnement social.

INFORMATIONS CLES

CIToyENS COMMUNAUTAIRES

- **99** familles ont été accompagnées par le service en 2018, pour un total de **394** personnes (dont 170 enfants) ;

REFUGIES

- **30** familles ont été accompagnées par le service en 2018, pour un total de **51** personnes (dont 15 enfants) ;

AU TOTAL, ce sont 445 personnes qui ont été accompagnées par le SASS 74 en 2018, représentant 129 unités familiales distinctes.

⁴ Cf organigramme du SASS 74 en annexe.



FOCUS AGGLO D'ANNEMASSE

Sur ce territoire, une nouvelle équipe a été constituée à l'été 2018, pour être renforcée début 2019. Face à la très grande précarité des situations des personnes rencontrées, nos efforts se sont articulés autour de deux axes forts : **l'accès aux droits** dits "de base", et la création d'un ETI qui, grâce au volontarisme des Elus et techniciens de l'agglo, et des services de l'Etat, s'est ouvert (sous la forme d'un village d'insertion), au premier trimestre de 2019. **L'accès à la scolarisation** a ainsi été possible pour tous les enfants, et celui à une **couverture santé** à une majorité de personnes. 8 familles ont dans un premier temps été accueillies au sein de l'ETI, et 2 les rejoindront.

FOCUS AGGLO D'ANNEY

A Annecy, les professionnels du SASS 74 ont concentré leurs actions auprès des habitants du bidonville. La **stabilité de ce lieu de vie**, tout au long de 2018, a permis aux personnes qui travaillent de consolider leurs situations. Les autres ont aussi bénéficié d'une relative quiétude pour pouvoir **établir les bases de leur intégration en France**. L'implication de la ville a abouti début 2019 à l'ouverture de deux ETI, permettant l'accueil de 6 familles dans des

BILAN 2018

87 personnes ont pu accéder à un logement ou à un hébergement ; ce qui représente au total 25 familles.

- Dispositifs d'hébergement d'urgence : 5 UF (19 pers) ;
- CHRS-U : 1 UF (3 pers) ;
- Logement temporaire/Résidence sociale : 5 UF (18 pers) ;
- Intermédiation locative : 9 UF (30 pers) ;
- Logement de droit commun accompagné d'une mesure AVDL : 5 UF (17 pers).

appartements inscrits au cœur de la cité. De nombreuses familles ont également accédé à des logements de droit commun, en particulier dans le cadre de l'intermédiation locative et de la mise en place de baux glissants.

Si nous pensons que la sortie du bidonville est un indicateur fiable de l'accompagnement social proposé aux familles, c'est d'abord car il y a pour cela nécessairement concordance de plusieurs éléments incontournables, dans lesquels s'impliquent quotidiennement les travailleurs sociaux. En effet, il est commun que l'accès à un hébergement ou logement résulte de tout un ensemble de démarches engagées et abouties, et que les personnes se soient investies dans leur processus d'inclusion.

Les ETI permettent une transition, dans l'attente que les situations se stabilisent, et permettent ainsi l'accession à un logement de droit commun. Ces dispositifs nouveaux sont une vraie solution de mise à l'abri, à partir desquels nous pouvons travailler à l'élaboration d'actions novatrices.

Nous pensons là par exemple au programme SIBEL, dont la réflexion s'est construite fin 2018, et qui devrait voir le jour dans notre département en 2019. Il permettra l'accès à des cours de langue française aux personnes qui en ont besoin, tout en leur offrant un statut qui leur permettra d'avancer dans leur accès aux droits.



Cette approche et structuration du travail dans notre département ont pu être présentées lors de la **commission nationale de la DIHAL**, le 7 novembre 2018. Ce temps fort dans la reconnaissance de nos actions au niveau national, nous a permis de valider les actions en cours et à venir.

QUAND LA RESORPTION PREND FORME

Nous ne pouvons présenter notre activité de 2018 sans évoquer ici les premières semaines de 2019. En effet, nous l'avons vu, 2018 a été l'année de la **structuration du service**, et de l'ingénierie qu'il lui fallait déployer pour mener à bien ses missions. Cette démarche a pris du temps, tant pour embaucher des professionnels qualifiés que pour que chacun s'approprie les missions qui lui étaient confiées. Mais ce temps fût également celui de la **validation politique** des propositions que nous portions. Les différents ETI qui ont ouvert en ce début d'année en sont la meilleure démonstration : ils résultent tous de longs mois de tractations, pour leur donner la forme la plus adaptée qui soit aux réalités locales.

L'incertitude autour de la possible évacuation du bidonville d'Annecy, ainsi que la difficulté à trouver un lieu d'implantation du village d'insertion sur l'agglomération d'Annemasse, ont complexifié la mise en œuvre de solutions de mises à l'abri rapides des familles. Cependant, nous avons le sentiment que ces situations ont aussi permis **l'émergence de dispositifs nouveaux en Haute-Savoie** : les ETI. Ouverts ces dernières semaines, ils ont permis la mise à l'abri de 14 familles, entraînant ainsi une diminution importante du nombre d'habitants du bidonville d'Annecy, ainsi que la fermeture d'un grand squat sur Annemasse.

Nous sommes convaincus que ces évolutions vont dans la bonne direction, et qu'il conviendra de maintenir dans les mois qui viennent ces dynamiques aujourd'hui concrètes de **stratégies territoriales de résorption des squats et bidonvilles.**



L'intérêt du logement d'abord en Haute Savoie, la création d'un service d'accompagnement vers le logement.

LE CONTEXTE HAUT-SAVOYARD

Le département de la Haute-Savoie connaît une croissance économique importante mais aussi démographique. En effet, avec 30 000 arrivées en 2018 et seulement 10 000 départs, le département connaît une tension forte au niveau de la demande de logement, et plus particulièrement dans la demande de logement social

Au début 2018, le nombre de ménages demandeurs de logements locatifs sociaux en Haute-Savoie s'élève à 23 055. La demande a progressé de 4,2 % depuis un an.

L'attente pour avoir un logement social peut se compter en année. Début janvier 2018, 2 644 ménages attendent un logement depuis plus de 36 mois, soit 11,5 % des demandeurs.

UN ACCOMPAGNEMENT SPECIALISE POUR FAVORISER L'ACCES AU LOGEMENT ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

Dans le cadre de notre accompagnement des personnes issues de la communauté Roms Roumaine, il a semblé pertinent de créer un poste de travailleur social dédié au volet logement pour différentes raisons. La première est que l'entrée dans un logement pour une personne n'ayant jamais bénéficié de ce type d'habitat demande un accompagnement soutenu, de proximité dans la vie quotidienne au sein du logement, d'aider dans la compréhension des codes du vivre ensemble mais aussi de pouvoir être un partenaire privilégié pour l'équipe de travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement social global. Les interventions se font à l'échelle départementale.

Depuis juillet 2017, 3 axes ont été travaillés pour accompagner au plus près les personnes dans leur accession au logement :

- **le diagnostic logement** : utilisé en amont de la commission DALO, il permet d'évaluer les capacités d'une personne à intégrer un logement avec ou sans accompagnement.
- **le bail glissant** : destiné aux personnes ayant besoin d'un accompagnement vers le logement

BILAN 2018

- **Diag. logement** : 19 unités familiales dont 6 reconnus DALO.
- **Bail glissant** : 10 unités familiales dont 2 ont glissé en 2018.
- **AVDL** : 5 unités familiales dont 5 ont eu une issue positive en 2018.



soutenu, ne remplissant pas toujours les critères administratifs liés à la demande de logement. Il s'agit d'une location, sous-location dans un temps défini de 6 mois renouvelable une fois permettant au bailleur d'être assuré quant à la capacité du sous-locataire à intégrer un logement et de s'y maintenir.

- **l'accompagnement vers et dans le logement (AVDL)** : permet aux personnes remplissant tous les critères d'accès au logement (administratifs, solvabilité etc...) d'être accompagnées lors des premiers mois dans le logement pour mettre en place le budget mais aussi de s'inscrire dans une dynamique locale. La durée de l'accompagnement est de 6 mois renouvelable 2 fois 3 mois.

NOUVEAUTE 2018

En lien avec le service Pôle Immobilier d'Alfa3a, le service a été sollicité pour accompagner 3 familles issues de la communauté des Gens du Voyage dans un projet de réaménagement du territoire sur le Genevois. De nouveaux projets sont en cours pour l'année 2019.

Au vu de la demande, qui n'a fait qu'augmenter tout au long de l'année 2018 et la **création de nouveaux dispositifs pour l'année 2019 : intermédiation locative, AVDL hors du dispositif DALO** mais aussi **l'ouverture des accompagnements aux personnes issues de la communauté des Gens du Voyage**, un deuxième poste a été ouvert avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice permettant la création d'un service à part entière, chargée de travailler en transversalité avec les équipes du service Migrants Européens et réfugiés et du service Gens du Voyage du département.



Service Accompagnement Social Spécialisé 74
Intervention Sociale en Gendarmerie
- Rapport d'activité 2018 -

PREAMBULE

En 20 ans, l'activité des forces de sécurité a profondément évolué et la création des postes d'intervenants sociaux en commissariat et unités de gendarmerie a permis de prendre en compte des publics confrontés à des situations de détresse sociale (problèmes familiaux et conjugaux, agressions sexuelles, maltraitance, difficultés éducatives, précarité...) face auxquelles policiers et gendarmes se trouvaient démunis.

Ce dispositif s'est fortement développé en territoire urbain et périurbain grâce aux crédits de la politique de la ville puis au Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance (FIPD) dont la contribution atteignait près de 3 millions d'euros en 2012. Son efficacité et son utilité ne sont plus à démontrer. Le rôle des intervenants sociaux est primordial auprès des victimes mais aussi auprès des primo-délinquants et des mis en cause.

LE MONTAGE DU DISPOSITIF

Le poste d'intervenant social pour le département de la Haute-Savoie et plus précisément au bénéfice du bassin clusien a été mis en place à la fin du mois d'octobre 2014. Cependant, il a fait l'objet d'une longue réflexion des acteurs de terrain notamment suite à de nombreux constats. En effet, d'une part les gendarmes sont de plus en plus confrontés à des situations diverses dont beaucoup relèvent davantage d'une intervention sociale que d'une mission de sécurité publique et face auxquelles ils se trouvent démunis. D'autre part, la Brigade de Scionzier est l'unité du département qui recense le plus grand nombre de délits de violences. Ainsi, il a été convenu que le poste d'intervenant social serait basé à la Brigade Territoriale de Scionzier, au bénéfice de la zone ouest de la Zone de Sécurité Prioritaire (Cluses, Scionzier, Marnaz et Bonneville).

Dans le cadre d'un appel à projet, l'association Alfa3a a été mandatée pour le recrutement d'un intervenant social. Le poste est co-financé par l'État (FIPD) et les communes de la ZSP. Le dispositif avait été créé à titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2014, et il a été reconduit en 2015 au regard de son utilité et son intérêt.

L'intervenante sociale exerce donc son activité sur les Brigades de Gendarmerie de Bonneville et Scionzier.

LES OBJECTIFS

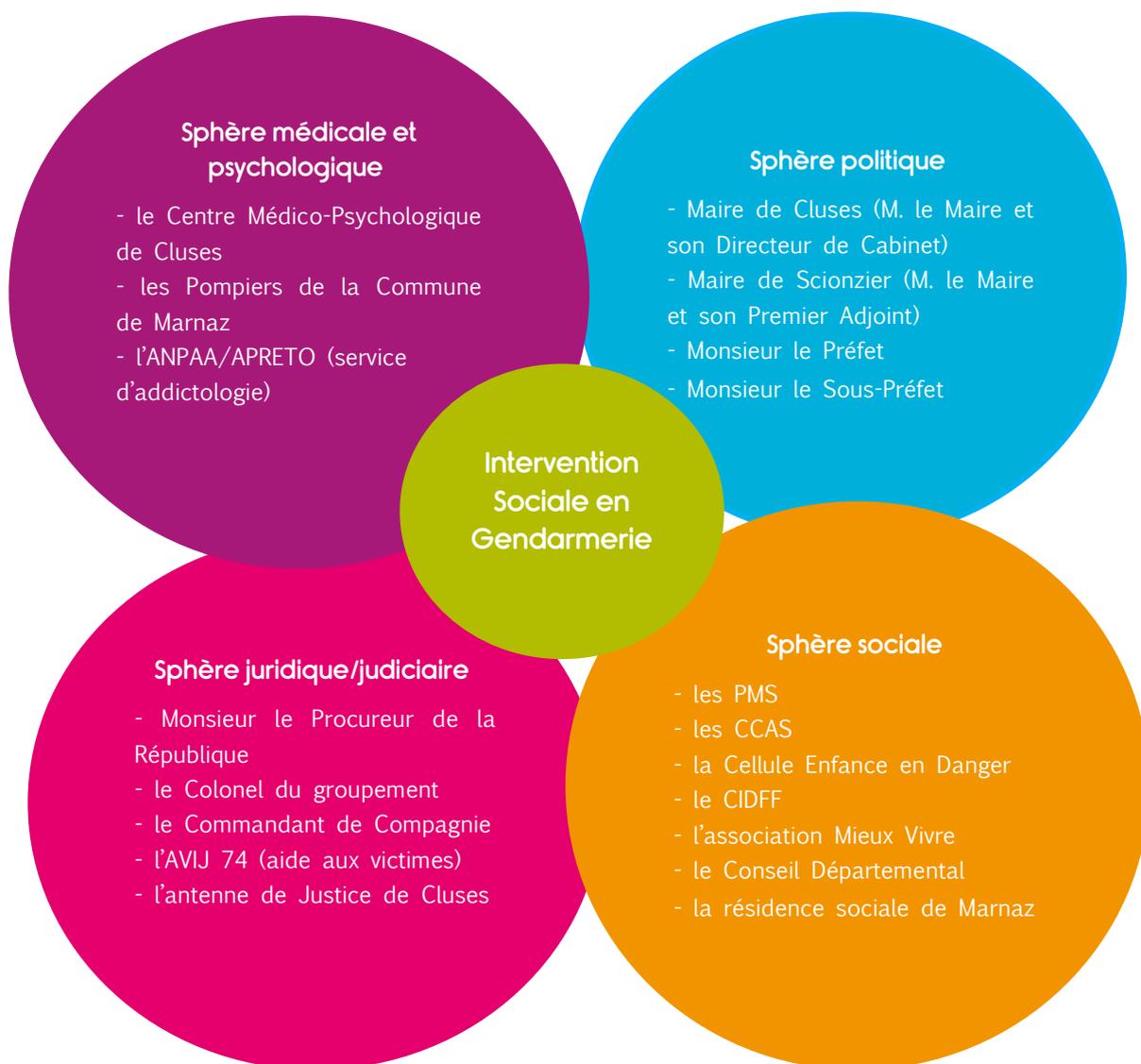
L'intervenant social a un rôle de prise en charge de premier niveau : accueil, écoute, information et orientation dans le réseau associatif local. Il n'a pas vocation à traiter les situations dans la durée. Il est l'interface entre la gendarmerie et les services spécialisés tel un rouage entre les sphères juridiques, psychologiques, médicales et sociales et ce, afin de



favoriser et garantir une prise en charge dans une perspective globale. Il intervient tant au bénéfice des présumés victimes que des présumés auteurs et s'inscrit à la fois dans la stratégie nationale de prévention de la délinquance et dans le 4ème plan de lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et de l'aide aux victimes.

LE TRAVAIL EN RESEAU

Le travail en réseau représente une composante essentielle du travail de l'intervenante sociale en gendarmerie. En effet, n'ayant pas la vocation à traiter les situations dans la durée et étant l'interface entre la gendarmerie et les services spécifiques, il était donc important de pouvoir rencontrer les différents acteurs de terrain afin de présenter le cadre d'intervention de l'intervenante sociale en gendarmerie, coordonner au mieux les actions de chacun et passer le relais de façon pertinente.



BILAN 2018

- **247** dossiers reçus, soit 58% de plus qu'en 2017, dont **83%** non connus des partenaires sociaux ;
- **237** majeurs reçus dont :
 - **60%** de femmes dont **85%** sont âgées de 26 à 50 ans ;
 - **71%** majeurs reçus dans le cadre d'un évènement qui ne constitue pas une infraction pénale et qualifié de 'hors champ pénal' ;
- Baisse du nombre de saisines concernant les mineurs, 10 personnes reçues, mais pour des faits beaucoup plus lourds (agression sexuelle, viol, diffusion d'images à caractère pédopornographique...)
- Hausse du nombre de conflits liés à la séparation du couple ;
- Majorité des personnes reçues résident sur la commune de Cluses (34%) ;
- **25%** des personnes reçues orientées vers le secteur de la Justice.

UN DISPOSITIF BIEN IDENTIFIÉ

Depuis 2015, les missions de l'intervenante sociale en gendarmerie et son utilité ont bien été assimilées et ce tant par les militaires, principaux prescripteurs, que par une grande partie du réseau associatif local, qui n'hésite pas à solliciter l'intervenante sociale pour une prise en charge du public.

Le lien avec les services extérieurs est important car bon nombre de situations se présentant à la gendarmerie sont inconnues des services sociaux ou autres services d'aide. La gestion des situations se fait, dans la plupart des cas, dans l'urgence, avec une prise en compte immédiate des besoins et une orientation dans la continuité des démarches post-gendarmerie.

Outre les missions, il est à rappeler que l'intervenante assure une permanence un samedi sur deux, afin d'assurer une présence une partie du week-end et ainsi palier à la fermeture des dispositifs de droit commun, services ou autres associations.

L'année 2018 a été particulièrement marquée par la participation de l'intervenante sociale en gendarmerie à plusieurs évènements sur la thématique des violences intrafamiliales. La présence à ces journées d'informations permet de développer le travail en réseau, aussi bien à l'échelle du département que de la région.

PERSPECTIVES 2019

- Présentation du rapport d'activité 2018 de l'ISG aux élus de la Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP)
- Proposition d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec les quatre communes de la ZSP.



SERVICE ACCOMPAGNEMENT SOCIAL SPECIALISE 74

Directeur
Pierre-Yves PRIGENT
1 ETP

Assistante de Direction
Julie COGNARD
1 ETP

MIGRANTS UE
8 ETP

ACCOMPAGNEMENT
VERS LE
LOGEMENT
1,8 ETP

MEDIATION
SANTÉ
1 ETP

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ECONOMIQUE DES GENS DU VOYAGE
12.6 ETP

INTERVENTION
SOCIALE EN
GENDARMERIE
1 ETP

Chef de service : 1 ETP
Nathanaël LEDUC

Chef de service : 1 ETP
Murièle MELQUIOND

STRATER
ANNECY
4 ETP

STRATER
ANNEMASSE
3 ETP

74
1,8 ETP

74
1 ETP

SEDENTA-
RISATION
0,5 ETP

ANNECY
3,6 ETP

ANNEMASSE
3,7 ETP

CLUSES
1 ETP

THONON
2 ETP

ACC ECO 74
0,8 ETP

SCIONZIER &
BONNEVILLE
1 ETP

Coordination
Adeline
FOURMY

Coordination
Jennifer
MASSON

Travailleurs
sociaux
Nelly
ALIX

Médiateur
santé
Jacques
DERIES

Secrétaire
Audrey
FAIVE

Pilotage
Pierre-Yves
PRIGENT

Secrétaire
Sandrine
JACQUET

Travailleurs
sociaux
Joséphine
IMBERT

Alicia
VIANELLO

à
venir

Secrétaire
Camille
GUILI

Travailleurs
sociaux
Hajar
AZARZAR

Sophie
BOUDRE

à
venir

Travailleur
social
Charlotte
MAUSSION

Secrétaire
Audrey
FAIVE

Travailleurs
sociaux
Coralie
GONIN

Roxane
PONCHAUD

Chargé de
mission
acc. éco. et
insertion
pro.

Denis
MICHEL

Intervenante
Sociale en
Gendarmerie

Caroline
WCIORKA

Christelle
OUAZENE

Clémentine
MOERMAN

Nadira
BAGHRICHE